



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

À DROIT DE CITÉ CETTE SEMAINE
POUR OU CONTRE L'IMPOSITION DE LA PARITÉ AU SEIN DES CABINETS MINISTÉRIELS?

Montréal, le 29 avril 2014 – Ce mercredi 30 avril à **Droit de Cité**, l'émission de débats diffusée devant public tous les mercredis à 19 h, sur les ondes de CIBL 101,5 Montréal, le thème de la joute oratoire est : **Pour ou contre l'imposition de la parité au sein des cabinets ministériels?**

L'animateur : Jean-Philippe Cipriani

Le jury : M^e Vincent Denault, membre du Barreau du Québec

Les équipes : Stéphanie Dubé-Desrosiers et Olivier Hachez-Rivas, étudiants au baccalauréat en droit à l'Université Laval, affrontent Sacha Morin, étudiant en sciences économiques, et Olivier Beaubien, étudiant en droit, tous deux à l'Université de Montréal.

L'invitée-expert : Rachel Chagnon, professeur au département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

L'émission **Droit de Cité** est coproduite par la station CIBL 101,5 Montréal, le Barreau du Québec et la Clinique juridique Juripop, en partenariat avec le magazine Faits et causes.

Contexte du thème de cette semaine

Le cabinet du nouveau gouvernement de Philippe Couillard compte 26 ministres dont 8 femmes, alors que le précédent gouvernement péquiste comptait 23 ministres dont 8 femmes. Après la constitution du cabinet, le Parti Québécois et Québec solidaire ont déploré l'absence de parité et souligné qu'il s'agissait d'un recul par rapport à l'engagement pris par le Parti libéral pendant la campagne qu'il y ait au moins 40 % de femmes. Le Premier ministre Couillard a pourtant invoqué qu'il avait composé le meilleur cabinet, malgré seulement 17 femmes sur 69 députés.

La composition du cabinet Couillard suscite plusieurs questions sur la parité hommes-femmes dans les positions électives. On se demande si on devrait prioriser à tout prix une parité des sexes dans la composition d'organes décisionnels ou plutôt miser sur la compétence des personnes. À compétence égale, est-ce qu'une femme devrait avoir priorité? Quel effet la parité des sexes pourrait avoir sur d'autres inégalités fréquentes telles que la race, la religion, la condition sociale ou le handicap?

L'émission **Droit de Cité**, peut être entendue tous les mercredis de 19 h à 20 h sur les ondes de CIBL 101,5, et être réécoutée sur le site Web de l'émission, ou à la position 574 sur Illico. Pour assister en studio au débat de **Droit de Cité** : CIBL 101,5 Montréal, 2, rue Ste-Catherine Est (angle St-Laurent), studio A.

Pour les détails de l'émission **Droit de Cité** et pour voter : www.droitdecite.info

Suivez l'émission sur www.facebook.com/droitcite

- 30 -

Renseignements :

Martine Meilleur
Barreau du Québec
(514) 954-3489
medias@barreau.qc.ca

Valérie Crête
CIBL 101,5 Montréal
(514) 526-2581, poste 259
administration@cibl1015.com

Annie-Claude Trudeau
Faits et Causes
(450) 845-1637
redaction@faitsetcauses.com



Facebook www.facebook.com/DroitCite



Twitter @DroitCite